

Covid : les aînés seront accompagnés

LE CONSEIL municipal de Teurthéville-Hague s'est réuni mercredi sous la présidence du maire, Joël Jouaux.

Dans le cadre de la vaccination anti-Covid, la commune va apporter une aide aux habitants qui sont de 75 ans et plus. Deux élus vont tenir une permanence une à deux fois par semaine pour les informer et les aider dans leurs démarches d'inscription pour prendre un rendez-vous pour effectuer la primo vaccination. De plus, la commune de Teurthéville-Hague va prendre en charge les frais de transport en taxi pour se rendre sur les centres de vaccination. Il suffit d'appeler le secrétariat de la mairie au 02 33 04 20 14.

Pour mettre fin aux dysfonctionnements informatiques du matériel de l'école, le conseil a validé l'achat de nouveaux appareils pour 743 euros.

Le ramassage scolaire est

désormais une compétence de la communauté d'agglomération du Cotentin. Depuis 1977 existe un ramassage scolaire dans la commune pour les élèves de l'école primaire. Le coût reste à charge pour les parents. Celui concernant le RPI depuis 1993, fait désormais l'objet d'un partenariat avec le Cotentin qui prend à sa charge 50 %, soit 3 110 euros pour 2020-2021.

Sécurité incendie : le conseil a validé le devis de l'entreprise Cauvin, concernant la pose d'une bâche incendie, réservoir d'eau de 120 m³ au lieu-dit la Lande d'Etoublon, ainsi que l'installation de huit poteaux

d'incendie au Marais, au Lounay, à Crasville lavoir, au Fleury, au hameau Broquet, au hameau Gristot, au pont Mourat et à la rue du Coignet.

La cantine va être équipée de nouvelles chaises pour un meilleur confort des élèves. En trois ans, l'effectif est passé de 170 enfants par jour à 207. A noter que le RPI bénéficie d'une ouverture de classe à la rentrée de septembre, elle se fera sur l'école maternelle de Sideville.

Les grands travaux de l'année pour la voirie vont concerner la réfection des signalisations au sol (peintures) et celle de l'ensemble des hameaux.